

NIVEAUX D'INTERVENTION DU CAUE 47 1 AIDE À LA DÉCISION 2 PRÉ-PROGRAMMATION 3 APPUI À LA CONSULTATION DE MAÎTRISE D'ŒUVRE 4 ACCOMPAGNEMENT SPÉCIFIQUE



## RÉNOVATION GLOBALE D'UN GYMNASÉ

### PORT-SAINTE-MARIE



1 936 habitants



Durée de l'accompagnement

La commune de Port-Sainte-Marie possède un plateau sportif datant des années 1970. Agrandi à deux reprises, cet équipement est très utilisé par les scolaires et les associations sportives (judo, basket...).

En 2014, la municipalité projette de réhabiliter l'équipement et sollicite l'intervention du CAUE et de son Espace-Info-Énergie.

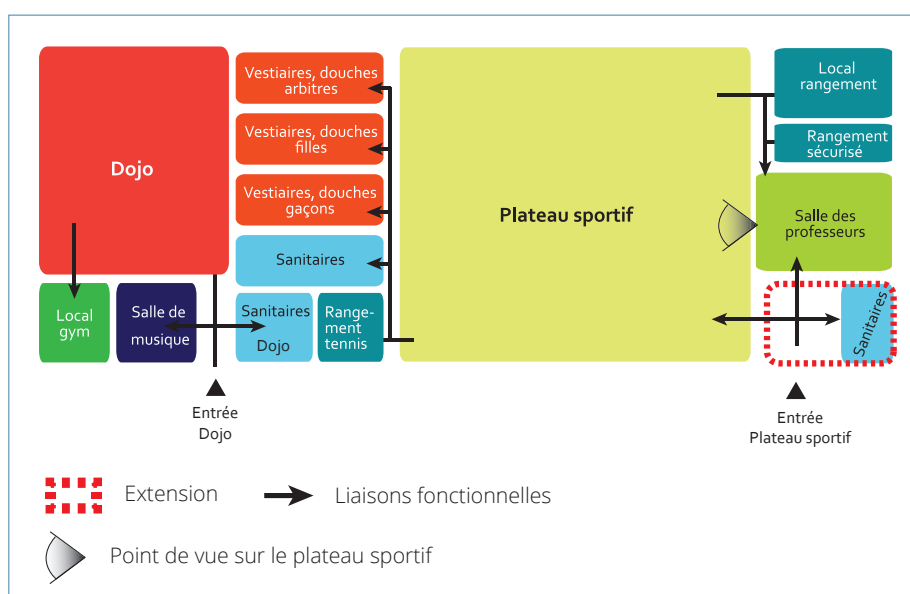
Après visite du gymnase et analyse des documents d'état des lieux, une architecte conseiller et un conseiller de l'Espace-Info-Énergie, du CAUE, réalisent une étude de faisabilité intégrant les souhaits de la commune. Dans ce cadre, l'architecte-conseiller propose 3 scénarios de réaménagement chiffrés. Le conseiller en énergie préconise un bouquet de travaux évolutif portant à la fois sur l'isolation thermique/acoustique et la ventilation. Ces 2 conseillers s'accordent pour recommander une réhabilitation d'ensemble incluant l'amélioration du confort thermique et acoustique, l'aménagement fonctionnel des vestiaires et sanitaires, la mise en accessibilité et l'amélioration de l'aspect architectural du bâtiment.

Compte-tenu des enjeux d'amélioration thermique, ils conseillent de coupler la mission de maîtrise d'œuvre à un audit énergétique. Cet outil d'aide à la décision permet à une commune de cibler les investissements des actions d'amélioration énergétique.

Sur la base du scénario choisi par les élus, l'architecte-conseiller détermine une enveloppe prévisionnelle globale des travaux. En 2015, il assiste l'équipe municipale pour établir le cahier des charges de la consultation de maîtrise d'œuvre et pour l'aider à choisir le maître d'œuvre. Il examine les propositions architecturales du concepteur et vérifie l'adéquation programme / projet / budget.

### SCHÉMA FONCTIONNEL

proposé par le conseiller CAUE.  
Le scénario permet d'améliorer les entrées, l'accessibilité PMR et d'agrandir les locaux dédiés aux vestiaires.



### AVANT TRAVAUX

Dans les années 1970, le bâtiment, conçu par l'architecte J. Courbières et préfabriqué par J. Perrier, constructeur, est constitué d'une structure poteaux-poutres, avec remplissage en panneaux de béton d'argile expansé armé en partie basse et d'onduline transparente en partie haute. Coiffé d'une couverture en bac acier, il n'est ni isolé, ni chauffé et il ne répond plus aux normes d'accessibilité.



### APRÈS TRAVAUX

Après rénovation, la structure en béton armé est conservée, isolée par l'extérieur avec un isolant minéral et un bardage composite.



Conception :  
Agence d'architectes F. de La Serre